

BUREAUX: RUE NAIN, 1

ABONNEMENTS:

ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Béghin, libraire, rue Grand-Chaussée; A Paris, chez MM. Bayas-Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine et chez J.-B. PARDON et Fils, 26, Chaussée d'Alsemberg, à Saint-Gilles-Bruxelles

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 13, 7 18, 8 15, 9 48, 11 46, m., 12 23, 1 58, 3 39, 5 13, 6 18, 7 28, 8 28, 9 38, 11 08, s. Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 33, 7 18, 8 45, 10 18, 11 28, m.; 1 20, 2 45, 5 10, 5 38, 7 18, 8 23, 10 36, 11 38

BOURSE DE PARIS DU 23 DÉCEMBRE 1874. Table with columns for various financial instruments and their prices.

Demain, Fête de la Noël, le JOURNAL DE ROUBAIX ne paraîtra pas.

ROUBAIX, 24 DÉCEMBRE 1874.

BULLETIN DU JOUR

La séance d'hier a été absorbée par un débat sur l'élection de la Nièvre. Le cinquième bureau, chargé de l'examen de l'élection de M. de Bourgoing, a décidé, à l'unanimité moins cinq voix, que le rapport de M. de Choiseul, concluant à une enquête parlementaire, serait communiqué immédiatement à l'Assemblée.

M. Tailhand a succédé à M. de Choiseul pour déclarer que le gouvernement se désintéressait du débat soulevé par le cinquième bureau. Il ne s'expliquera qu'à l'occasion de l'interpellation de M. Goblet.

M. Rouher a pris la parole. Selon lui, rien ne saurait motiver l'invalidation de l'élection. On veut opposer à l'enquête judiciaire une contre-enquête parlementaire, a ajouté l'orateur, qui désirerait qu'on s'occupât aussi des actes des comités radicaux.

L'Assemblée a adopté les conclusions du rapport au milieu d'une bruyante agitation. Le président a annoncé qu'il serait procédé dans les bureaux à la nomination de la commission qui procédera à l'enquête parlementaire.

M. Goblet a demandé alors le renvoi de la discussion de son interpellation jusqu'à l'enquête qui pourra fournir de nouveaux faits à l'appui de son opinion. L'interpellation ne viendra donc qu'après l'enquête parlementaire.

Les journaux parlent depuis deux ou trois jours d'une histoire, singulièrement romanesque, qui a été mise en circulation par la Gazette de l'Allemagne du Nord.

Il s'agirait d'un complot dirigé contre le prince de Bismarck, peu après l'attentat de Kullmann. Voici donc ce qui se serait passé:

En septembre 1873, un archevêque français reçut une lettre anonyme, sans lieu d'origine, et ainsi conçue d'après la traduction de l'Indépendance belge: 'Je prends la liberté respectueuse de vous exposer ce qui suit: Nous avons en Prusse un misérable, lequel, après avoir poussé notre belle France jusqu'au bord de l'abîme, ne craint pas aujourd'hui d'anéantir l'existence de la famille chrétienne. Sa haine contre la religion catholique ne connaît plus de bornes, et je pense qu'il est temps de réfréner cette fureur. Je consens à être le bras qui doit frapper le monstre, dans la supposition que Dieu me le pardonnera, si j'abrége les jours de ce misérable.'

Soyez certain que, si vous êtes disposé à me fournir les ressources pécuniaires, ce monstre aura terminé sa carrière maudite avant la fin de l'année 1873. Réfléchissez y bien, il est temps d'agir.

Je demande pour cette bonne œuvre 40,000 fr., afin d'assurer leur subsistance à ma femme et à mes quatre enfants, et 20,000 fr. pour mener l'affaire à bonne fin.

Dans le cas où vous consentiriez à me donner cette somme, la France et notre sainte cause seront vengées de ce monstre avant la fin de l'année. Pour ne pas compromettre la clergé, je vous prie de correspondre avec moi de la manière suivante (suit un système ingénieusement combiné de correspondance chiffrée), et je vous demanderai de ne pas signer vos lettres de votre nom; surtout votre lettre doit avoir une apparence simple, et ne pas faire supposer qu'elle vient de l'archevêché.

En attendant votre décision, agréez, monsieur, mes sentiments tout à fait dévoués à notre sainte cause.

Une seconde lettre arrivée le lendemain portait la signature Duchesne-Poncelet, rue Léopold, à Seraing (Belgique) et la photographie de l'homme qui voulait venger, disait-il, la France et le catholicisme.

L'archevêque transmit les lettres au gouvernement qui avertit immédiatement M. de Bismarck.

Renseignements pris, on reconnut que ce Duchesne demeurait à l'adresse indiquée. C'est un ouvrier rangé, jouissant de quelque aisance et d'une certaine instruction; la photographie n'était pas la sienne, mais celle d'un de ses amis nommé Gaudy et demeurant à Lille.

Duchesne, qu'on avait soumis à une surveillance occulte, se préparait à partir pour l'Allemagne, mais averti qu'on avait pris des renseignements sur son compte à Aix-la-Chapelle où il avait travaillé quelque temps comme contre-maître, il ne donna pas suite à ces projets.

Tel est le récit de la Gazette de l'Allemagne du Nord, qui prend texte de cette histoire pour essayer d'établir la complicité des catholiques avec les Kullmann et autres.

LETRES DE PARIS Correspondance particulière du Journal de Roubaix. Paris, 23 décembre, 1874. 'Le pouvoir législatif ne doit jamais intervenir dans le cours de la justice, et s'il y intervenait, il n'y aurait ni justice, ni liberté'.

est dénoncée au pays comme entachée d'illégalité. Heureusement la chambre va être saisie de ce conflit entre la magistrature et un groupe de députés.

On assure que tous les ministres sont résolus à se déclarer solidaires de M. Tailhand, dont la conduite dans cette affaire a été strictement conforme à toutes les règles parlementaires et judiciaires.

Une nouvelle danse sera en faveur cet hiver dans les salons parisiens: le boston. C'est une variété de la walse, une walse panachée de pas de patineur.

Si vous croyez que le spiritisme est mort, vous vous trompez. Ce soir, Mme Olympe Audouard fera, dans une salle de spectacle du faubourg St-Jacques, une conférence sur le spiritisme.

ASSEMBLEE NATIONALE Séance du 23 décembre 1874. Présidence de M. Buffet.

La séance est ouverte à 2 h. 30. Le procès-verbal est adopté après quelques demandes de rectification de M. de Marcère et d'autres députés.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Egypte.

M. Horace de Choiseul, au nom du 5e bureau, dépose le rapport sur l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Egypte.

M. Horace de Choiseul, au nom du 5e bureau, dépose le rapport sur l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Egypte.

M. Horace de Choiseul, au nom du 5e bureau, dépose le rapport sur l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Egypte.

M. Horace de Choiseul, au nom du 5e bureau, dépose le rapport sur l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre.

M. le ministre des affaires étrangères expose un projet de loi portant approbation d'une convention conclue avec l'Egypte.

Le ministre ajoute qu'il s'expliquera plus tard à l'occasion de l'interpellation de M. Goblet. M. Raoul Duval émet l'opinion que l'enquête est inutile et que l'élection doit être validée.

M. Richard se prononce pour l'enquête. Il expose que M. Bourgoing n'a eu que 408 voix de plus que la majorité absolue, et ajoute qu'il n'aurait peut-être pas été élu sans les manœuvres sur lesquelles il faut faire une enquête.

L'orateur déclare que M. de Bourgoing a volontairement ou involontairement trompé les électeurs de la Nièvre.

M. Richard fait remarquer que l'ordonnance de non-lieu a révélé l'existence positive d'un comité de l'appel au peuple à Paris, comité présidé par M. Rouher lui-même.

M. Ricard reproche à ce comité d'être occulte et de former un gouvernement dans le gouvernement, en dépit du vote de déchéance émis par l'Assemblée.

L'orateur termine en attendant que l'on traite comme factieux ceux qui osent critiquer en France: Vive l'empereur! ou conspirer pour le retour de l'Empire.

M. Rouher expose que rien ne saurait motiver l'invalidation de l'élection de M. de Bourgoing.

L'orateur dit que l'on veut opposer une contre-enquête parlementaire à l'enquête judiciaire, qui a abouti à l'ordonnance de non-lieu.

M. Rouher demande qu'on étende l'enquête aux comités radicaux.

Il maintient que la circulaire produite par M. Gierd est fautive de tous points et est l'œuvre d'un faussaire.

L'orateur déclare qu'il n'y a pas de comité central illicite.

Il ajoute que la nation saura bien faire l'Empire, si elle le veut.

M. Rouher déclare ensuite accepter purement et simplement l'enquête.

La demande d'enquête est mise aux voix et adoptée. (Bruyante agitation).

Le président déclare qu'il sera procédé à la nomination dans les bureaux de la commission chargée de l'enquête parlementaire.

M. Goblet demande que la discussion de son interpellation soit ajournée en présence du vote qui vient d'avoir lieu.

La discussion de l'interpellation est renvoyée après l'enquête parlementaire.

La discussion du projet relatif à l'emprunt de 220 millions de la ville de Paris est fixée à demain.

La séance est levée à 5 h. 55.

ROUBAIX-TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Dans les premiers jours de janvier, le JOURNAL DE ROUBAIX sera imprimé en caractères neufs.

Dans sa dernière audience, le Conseil de Préfecture a statué sur la réclamation qui lui a été présentée contre l'élection de MM. Descat, L. Watine, Watinne, Scrépel, Roussel et Seney, nommés dans la première section de la ville de Roubaix.

Les réclamants s'appuyaient sur cinq ou six erreurs commises dans la distribution des cartes électorales. Le conseil de préfecture a jugé leur demande mal fondée.

On prétend que les personnes signa-

le jour de la grande réception. Urbana produirait enfin son esclave de luxe; elle était dans l'enchantement.

Don Ciprian, par contre-coup, était ravi. La bonne humeur de sa femme fut ressentie par tous et chacun dans l'habitation, et s'étendit même jusqu'à Rita, qui, clairvoyante enfant, n'en était que plus inquiète.

Calisto déployait un zèle extrême, et mérita dix fois d'être complimentée par Urbana, qui donna plus de soins, s'il est possible, à la toilette de Yoyo qu'à la sienne propre.

Rita, de plus en plus alarmée, parvint à glisser dans la main de Victor un petit billet, où elle le suppliait encore de prendre patience et de se taire.

Feuilleton du Journal de Roubaix DU 25 DÉCEMBRE 1874.

L'ESCLAVE

PAR G. DE LA LANDELLE. VII — PETITES RUSES (Suite).

Avec des feuilles et des plumes, il se fabriqua un bonnet pointu, où il attacha un de ses morceaux de papier, orné d'une grossière caricature; puis, au moment où reviennent du travail des champs les esclaves de labour, il courut au devant de leur troupe en sautant et chantant à leur manière.

Son bonnet, son dessin grotesque, ses contorsions, excitèrent l'hilarité générale.

La sévère Calisto accourt au bruit; mais les maîtres sont sur leur balcon, et Yoyo montre son barbouillage avec une sorte d'orgueil enfantin.

— Etonnément! ajoute Urbana qui vient aussi d'examiner le dessin. Rita n'a pas manqué de tout deviner: Calisto ne pourra point priver Victor de sa coquille d'encre, et don Ciprian, à qui le jeu plaît, fournira peut-être du papier blanc.

Urbana elle-même voulut que Yoyo recommençât. Ville gagnée. Victor s'ingéniait à barbouiller des croquis, dont le plus amusant fut la charge de Calisto brandissant son rotin.

La maîtresse s'en égayait; Calisto feignit de prendre la plaisanterie en bonne part. A l'office, et dans les cases, le talent de Yoyo venait d'accroître sa popularité et tant du jour où il avait obtenu grâce pour les esclaves condamnés au fouet.

Il faut peu de chose pour faire diversion dans la solitude d'une habitation coloniale. Urbana sut gré à Yoyo de l'avoir amusée. Du reste, elle ne s'en nuyait plus: tout occupée des préparatifs de sa fête, elle sortait souvent avec son mari pour aller faire ses invitations.

Ils montaient à cheval de très-bonne heure, et, suivis de quelques serviteurs, s'absentaient pour de longues demi-journées. Calisto avait alors tant à faire, que Rita et Victor, surveillés de moins près, purent, plusieurs fois, causer librement.

line; mais que je sois délivré, et un jour je te délivrerai aussi. — Je n'ai d'espoir que dans mon oncle Fayal; mais il a peut-être péri, lui aussi.

— Que je m'échappe, je deviendrai capitaine de navire, et je finirai bien par l'arracher à ta méchante tante. Aussi, d'abord, le jour du grand repas, je vais parler bien haut devant tous les invités; je dirai qui je suis, comment on m'a vendu...

— On ne te laissera pas finir. Personne ne voudra te croire, personne n'osera te protéger, et tu seras cent fois plus malheureux qu'à présent. Non! je t'en prie, n'aie point cette audace.

— Comment faire, pourtant! Si seulement je pouvais écrire à mes parents, à Morlaix!

Rita hochait la tête. — J'ai tous les renseignements qu'il me faut, dit Victor qui s'était fait communicatif depuis qu'il parlait la langue du pays.

bien questionné les gens du logis, et si attentivement recueilli leurs réponses, qu'il se croyait sûr de pouvoir, sans s'égarer, y aller tout droit.

— Je sais qu'il y a un bureau de poste, poursuivait-il. Oh! si j'avais seulement trois piécettes pour affranchir ma lettre, je me lèverais au milieu de la nuit, j'irais à la ville, et, à mon retour, je serais rempli d'espoir.

— Imprudent! murmura Rita. Tu ne pourrais jamais être reveu pour l'heure de ton service.

— Non, sans doute, car le bureau n'ouvre qu'assez tard.

— Oh! tu me fais peur. Attends de mieux connaître, de mieux savoir!... — Si j'avais seulement les trois piécettes! dit résolument le jeune garçon.